

2012

Profil environnemental régional de la Bourgogne



Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement - Bourgogne

www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr

Points traités

- **Contexte**
- **Objectifs**
- **Thématiques**
- **Elaboration**
- **Partie diagnostic**
- **Partie stratégie ► Enjeux ► Unités fonctionnelles**
- **Indicateurs**
- **Diffusion**

Contexte

- La région Bourgogne a été l'une des 3 premières régions à réaliser son profil en 2001, actualisé en 2007.
- Document peu connu à l'extérieur
- Existence d'un tableau de bord de l'environnement en Bourgogne réalisé par Alterre en 2009
- Circulaire du 23 mars 2009 de territorialisation du Grenelle de l'environnement :
 - Actualisation des profils environnementaux (élaboré avant 2007).
 - Mise à jour tous les 4 ans.

⇒ Refonte du profil environnemental en Bourgogne



Objectifs

Le profil environnemental dresse la situation régionale du point de vue de l'environnement et ses grandes tendances d'évolution.



Portée stratégique : émergence et hiérarchisation des enjeux environnementaux, identifiant les composantes d'importance stratégique compte tenu des intérêts nationaux, régionaux et locaux.



Un outil d'aide à la décision pour l'aménagement du territoire : cadre de référence pour « l'évaluation des plans et programmes » (ex : PRAD, SRIT, Directive régionale d'aménagement des forêts domaniales, SCOT, SAGE...), territorialisation des enjeux, tableaux de bord (indicateurs d'état, de suivi et de réponse)

- Une analyse transversale systémique et à différentes échelles
- Une démarche partagée et concertée à plusieurs niveaux

Information environnementale transversale et synthétique pour le public et les élus

Thématiques traitées



Ressources et Patrimoine

- Biodiversité et milieux naturels
- Paysage
- Forêt
- Sites inscrits et classés
- Espace ressource - urbanisme
- Eau – aspect qualitatif et quantitatif
- Énergie
- Sol et sous-sols

Risques

- Risques naturels
- Risques technologiques

Pollutions et nuisances

- Pollutions des milieux aquatiques
- Pollutions atmosphériques dont GES
- Sols et sous-sols
- Déchets
- Nuisances sonores

Politique publique et gouvernance

- Sensibilisation à l'environnement
- Agenda 21
- Éducation

Croisements inter-thématiques par système de renvoi et de référence - Approche systémique et transversale -
Différentes mailles d'analyses - Niveau national, interrégional,...

Elaboration partenariale



- **Pilotage de la démarche par la DREAL**
- **Un comité de pilotage pour échanges, propositions, validations** : DREAL, DDT, DRAAF, ARS, ADEME, Agence de l'eau, Alterre, BRGM, ONF, Météo-France.
- **Des entretiens préalables avec certains acteurs** : 4 CG, CRB, PNR Morvan, CCM, ONF, CESER, CESAER, UNICEM...

- **4 réunions du comité régional de réalisation** : 4 DDT, DRAAF, SGAR, Université de Bourgogne, ONEMA, CESAER-INRA, CESER, Alterre, Atmos'air, ADEME et différents services de la DREAL (ST, SDD, SRPN , SPR),

- **4 ateliers départementaux pour territorialiser les enjeux**



Les ateliers départementaux

Une demi-journée dans chaque dpt, 20 participants.

Partenaires mobilisés :

- Les DDT
- Le Conseil régional de Bourgogne
- Les Conseils généraux (différents services)
- Les Communautés d'Agglo
- EPCI en charge de SCOT
- Certaines communautés de communes
- EPCI en charge déchets le cas échéant
- EPCI en charge Natura 2000 le cas échéant
- EPCI en charge SAGE



- PNR
- Chambre d'agriculture départementale
- CCI
- Associations représentatives
- ONF, CRPF
- ONEMA
- Agence de l'eau

Partie diagnostic

Thématiques présentées :

01 - REPÈRES DE TERRITOIRE

02 - LES PAYSAGES



03 - LA RESSOURCE ESPACE

04 - L'EAU

05 - LA RESSOURCE SOLS

06 - LA BIODIVERSITE ET LES MILIEUX
NATURELS



07 - L'ÉNERGIE, LES G.E.S. ET LE
CHANGEMENT CLIMATIQUE



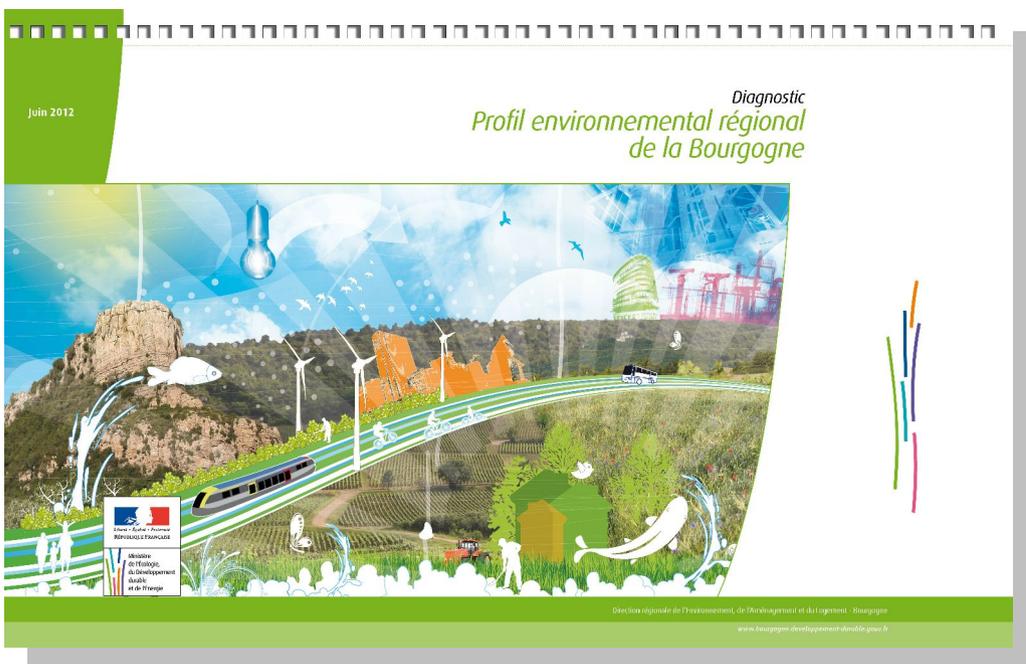
08 - L'AIR ET LA POLLUTION
ATMOSPHERIQUE

09 - LES DÉCHETS



10 - LES RISQUES NATURELS ET
TECHNOLOGIQUES

11 - LE BRUIT



Partie diagnostic

Chaque thématique développée est introduite par une page qui présente le thème



Partie diagnostic

Pour chaque thématique traitée, les éléments de synthèse sont accompagnés de cartographies et de tableaux ou graphiques

8.3.5

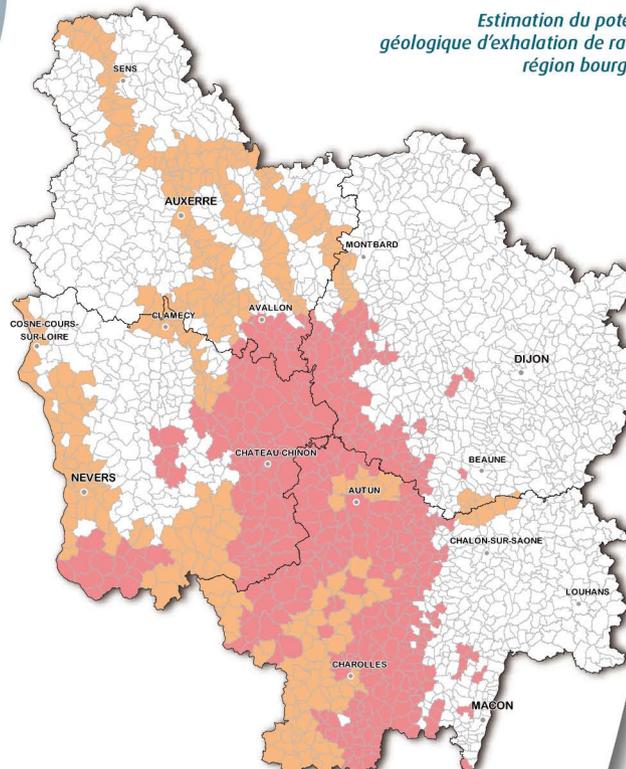
LE RADON : UNE ÉMISSION D'UN GAZ NATUREL AYANT DES CONSÉQUENCES SANITAIRES DANS LES LOGEMENTS MAL VENTILÉS

La Bourgogne, du fait de la présence d'un socle granitique au niveau du Morvan, est concernée par les émissions de gaz radon, d'autant plus dans le cas d'habitations mal isolées.

Le radon est classé comme cancérigène avéré pour le cancer du poumon. Il pourrait également être impliqué dans les leucémies chez l'adulte et chez l'enfant.

Dans les zones concernées il est important que la conception des bâtiments et la ventilation soit adaptée.

Estimation du potentiel géologique d'exhalation de radon - région bourgogne



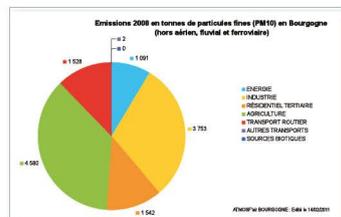
■ Commune présentant un risque radon (SR4)
 ■ Commune présentant un risque radon hétérogène (SR3)

Source :
 CERS Bourgogne
 IGN 100 000

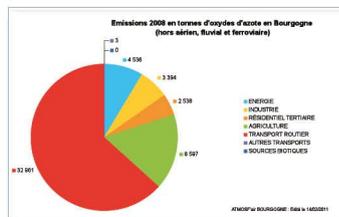
8.3.6

LES ÉMISSIONS DE LA RÉGION BOURGOGNE

Les émissions de polluants atmosphériques de la région sont présentées dans le graphique ci-après :



Particules fines (PM10) - Répartition des émissions 2008 de la Bourgogne par secteurs d'activités (en tonnes)
 Oxydes d'azote (NOx) - Répartition des émissions 2008 de la Bourgogne par secteur d'activités (en tonnes)



Partie stratégie - 9 enjeux identifiés :

Portée stratégique : Croisement entre les enjeux nationaux et les enjeux régionaux, identification des engagements les plus pertinents pour la région.

6 enjeux thématiques

A - Développer une vision évolutive et fonctionnelle des paysages

B - Développer des activités basées sur une exploitation durable des ressources naturelles

C - Préserver les fonctionnalités écologiques

D - Réduire l'exposition des populations et des milieux aux polluants

E - Développer de nouvelles formes urbaines

F - S'adapter au changement climatique et contribuer à son atténuation

3 enjeux organisationnels

G- Optimiser les processus de gestion et de décision

H - Améliorer l'acquisition et la diffusion des connaissances

I - Mener des réflexions transrégionales étant donné la position carrefour de la Bourgogne

Partie stratégie – Enjeux

A - Développer une vision évolutive et fonctionnelle des paysages

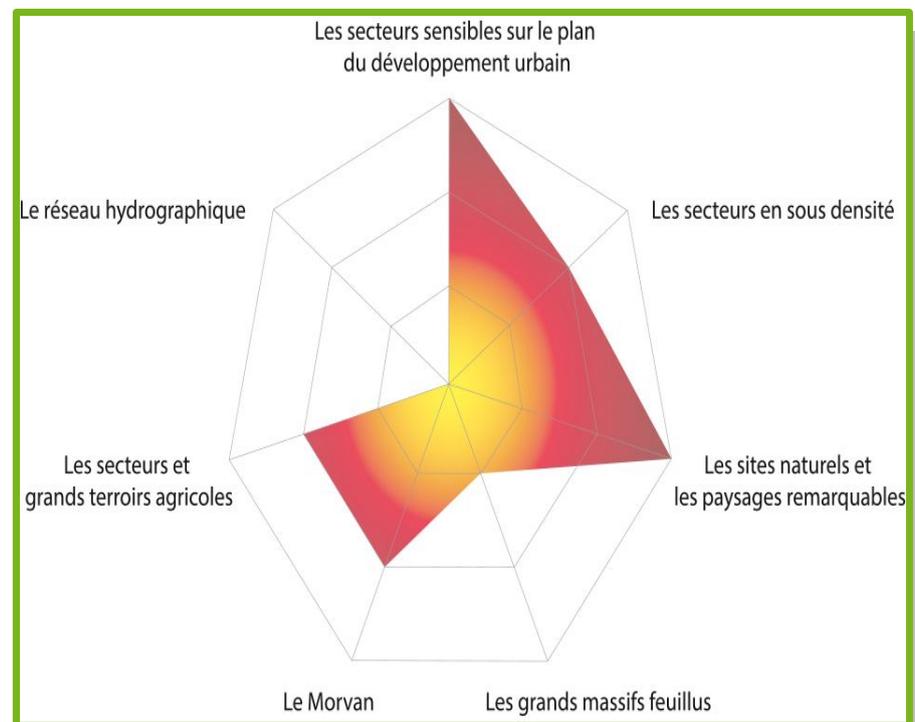
La qualité remarquable de ses paysages constitue un atout de taille pour le développement économique régional, au-delà du seul plan touristique.

Mieux identifier et protéger les éléments paysagers identitaires et communs

Assurer une gestion dynamique des paysages

Grands dossiers liés

- Etalement urbain
- Gestion forestière et agricole
- Connaissance



Partie stratégie – Enjeux

A - Développer une vision évolutive et fonctionnelle des paysages

Mieux identifier et protéger les éléments paysagers identitaires et communs (bocages , cours d'eau , forêts...)

Maîtrise de l'urbanisme
Requalification des entrées de ville
Gestion des grandes voies d'accès et des pénétrantes
Intégration des projets d'aménagement ,
Pratiques agricoles respectueuses
L'eau: composante essentielle dans le paysage

Assurer une gestion dynamique des paysages

Identifier certaines composantes(murets, puits , haies, mares ...pour les préserver et restaurer
Développer une nouvelle approche et une culture partagée du paysage(image du territoire, cadre de vie...)intégratrice des enjeux économiques et attentes sociétales

SCOT, PLU préservation de l'agriculture périurbaine et de ses composantes patrimoniales et paysagères associées

Formation et sensibilisation

Partie stratégie – Enjeux

A - Développer une vision évolutive et fonctionnelle des paysages

Mesures spécifiques

Développer des protections adaptées aux paysages (classements, opérations grands sites, chartes paysagères ...)

Protéger dans les SCOT et PLU, PLUi des éléments marquants du paysage

Développer un observatoire des paysages (suivi dans le temps)

Principaux acteurs concernés

Services de l'Etat et établissements publics
Région et départements
Elus et population
Agriculteurs
Exploitants forestiers
Maîtres d'oeuvre et gestionnaires des infrastructures de transport
Paysagistes
Aménageurs, promoteurs

Partie stratégie – Enjeux

B - Développer des activités basées sur une exploitation durable des ressources naturelles

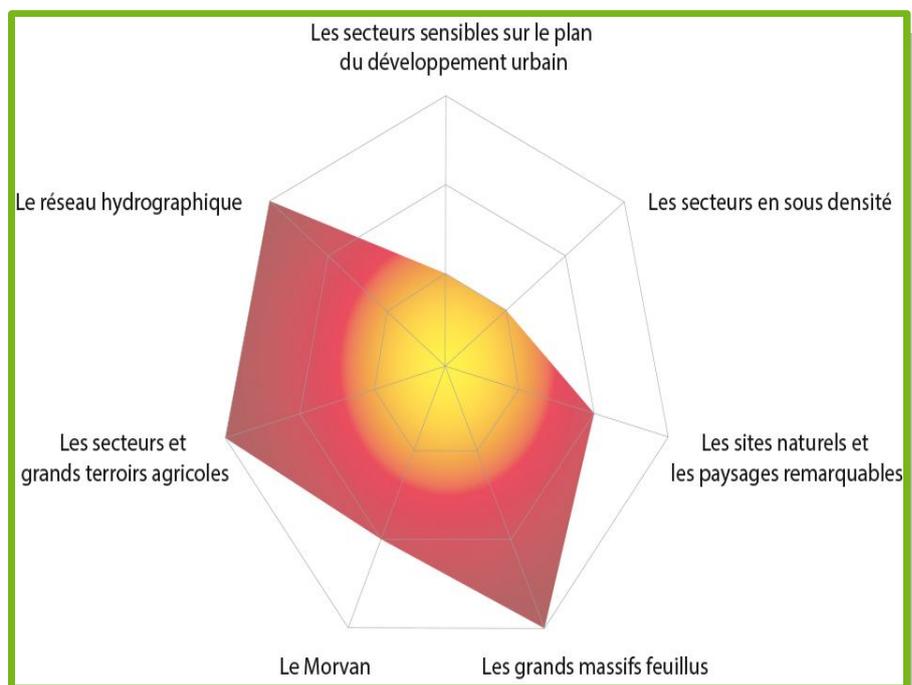
Les nombreux atouts naturels et ruraux de la région Bourgogne sont reconnus, la sensibilité des ressources et les risques de banalisation des paysages et milieux sont moins bien perçus et pris en compte.

Réduire les volumes de déchets et améliorer leur valorisation

Promouvoir des économies de toutes les ressources et de tous les matériaux naturels ainsi que toutes les énergies

Grands dossiers liés

- Préservation de la ressource en eau
- Réduction des déchets
- Recyclage des matériaux
- Maîtrise de l'énergie



Partie stratégie – Enjeux

B - Développer des activités basées sur une exploitation durable des ressources naturelles

Réduire les volumes de déchets et améliorer leur valorisation

Rechercher des solutions de proximité autour des centres urbains pour le traitement de déchets en privilégiant leur valorisation (recyclage, compostage, valorisation énergétique)

Gestion des déchets à associer au développement d'autres activités(ex:à partir de matériaux biosourcés)

Promouvoir des économies de toutes les ressources et de tous les matériaux naturels ainsi que toutes les énergies(carrières, recyclage des matériaux du BTP, forêts , eau...)

Préserver les terres agricoles, les massifs forestiers, structurer, développer et gérer durablement la filière bois

Valoriser au mieux la richesse du sol et du sous-sol(gestion durable)

Préserver les milieux naturels, la biodiversité, les paysages et les valoriser en tant qu'aménités, éléments du cadre de vie, facteurs d'attractivité touristique

Gestion intégrée du paysage et des milieux naturels dans les exploitations agricoles et forestières

Partie stratégie – Enjeux

B - Développer des activités basées sur une exploitation durable des ressources naturelles

Préserver la ressource en eau

Gérer la ressource en eau de manière économe et durable

Mesures spécifiques

● **Forêt**

Développer des plans de gestion durable des forêts, éviter la généralisation des plantations monospécifiques

● **Agriculture**

Développer l'agriculture durable (agriculture biologique, circuits courts, limitant les intrants et la consommation d'énergie et adaptée à la conservation des sols)

● **Urbanisme**

Généraliser les documents d'urbanisme argumentant sur les densités proposées favorisant la préservation de la ressource espace

● **Ressource granulats**

Développer les chantiers « propres »
Augmenter le recyclage des déchets du BTP
Proposer un développement urbain en fonction des ressources locales

Partie stratégie – Enjeux

B - Développer des activités basées sur une exploitation durable des ressources naturelles

Mesures spécifiques(suite)

● *Ressource en eau*

Développer des cultures moins consommatrices d'eau et améliorer la gestion de l'irrigation (retenues de substitution)

Economiser l'eau potable au quotidien (permettre la récupération d'eau pluviale ds les documents d'urbanisme)

Mesures SDAGE

Principaux acteurs concernés

Services de l'Etat et établissements publics
Région et départements
Communes et intercommunalités
Elus et population
Chambres consulaires

Syndicats de gestion de l'eau
Gestionnaires des forêts
Agriculteurs

Partie stratégie – Enjeux

C - Préserver les fonctionnalités écologiques

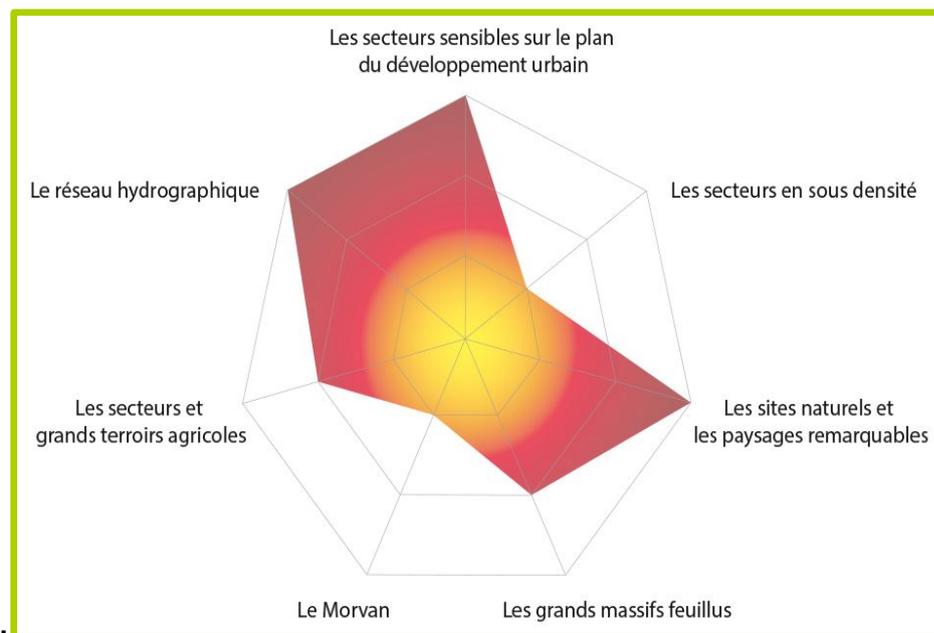
Située à un carrefour géologique, hydrographique et climatique, la région Bourgogne présente des caractéristiques favorables à une diversité de milieux riches en biodiversité. L'étalement urbain, l'évolution des pratiques agricoles, l'exploitation des milieux naturels, sont autant de facteurs influençant la qualité écologique régionale.

Préserver les continuités écologiques

Enrayer la perte de biodiversité

Grands dossiers liés

- Trames verte et bleue
- Connaissance des espèces et des milieux
- Gestion et police de l'eau
- Protection des milieux (zones humides, bocage)
- Espèces invasives



Partie stratégie – Enjeux

C - Préserver les fonctionnalités écologiques

Préserver les continuités écologiques

Nécessité de mieux prendre en compte le fonctionnement des écosystèmes (terrestres et aquatiques) et leur rôle dans l'équilibre naturel où l'Homme évolue

Sensibiliser les acteurs locaux et la population sur leur maintien en bon état

Prise en compte du SRCE /identification des trames vertes et bleues dans les documents d'urbanisme

Grands poissons migrateurs

- ▶ Redonner des espaces de liberté aux cours d'eau (continuité longitudinale et latérale)

- ▶ Eviter la création d'étangs et de retenues sur les têtes de bassin

- ▶ Assurer le rôle de police de l'eau/préservation des milieux aquatiques, zones humides, hydromorphologie, pollutions

Partie stratégie – Enjeux

C - Préserver les fonctionnalités écologiques

Enrayer la perte de biodiversité

Observatoire de la biodiversité, mise en réseau des outils de gestion (zones Natura 2000, TVB, SAGE..)

Préserver la diversité des milieux (agricoles, forestiers, humides...) en intégrant leur multifonctionnalité

Prioriser les zones humides et les différents maillages bocagers en terme de protection et de gestion

Préserver la ressource en eau (qualité et quantité) pour un bon fonctionnement des écosystèmes aquatiques

Intégrer à la réflexion le déplacement de la faune sauvage et le développement des espèces invasives à l'ensemble des projets d'aménagement

Partie stratégie – Enjeux

C - Préserver les fonctionnalités écologiques

Mesures spécifiques

Etablir un état des lieux des corridors identifiés dans la TVB (cours d'eau, zones humides associées ou non prairies permanentes, haies bocagères, bosquets et arbres isolés, forêts, pelouses sèches...) pour déterminer les actions les plus adaptées de conservation ou de remise en état

Définir un dispositif d'initiation et d'animation d'actions favorables au maintien de continuités écologiques

Valoriser les bénéfices socio-économiques des éléments naturels structurant le paysage et contribuant au maintien des corridors

Diffuser un guide technique pour la prise en compte des continuités écologiques dans les documents de planification (SCOT, PLU, CC)

Principaux acteurs concernés

Services de l'Etat et établissements publics
Région et départements
Communes et intercommunalités
Elus
Agriculteurs

Partie stratégie – Enjeux

D - Réduire l'exposition des populations et des milieux aux polluants

L'usage grandissant de produits chimiques au quotidien et de véhicules motorisés, le parc ancien des bâtiments existants encore trop énergivore, sont actuellement les trois plus grandes causes de pollution.

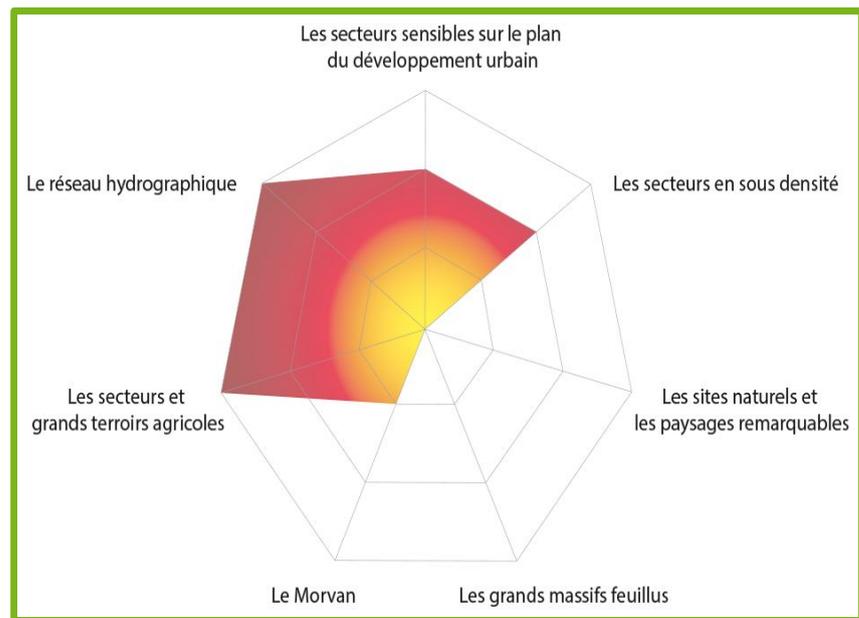
Réduire l'exposition des populations aux polluants (air intérieur et extérieur, sols, eau)

Améliorer la qualité de l'eau

Améliorer les filières de traitement des déchets ménagers et du BTP

Grands dossiers liés

- Eau (captages, assainissement, PCB, police de l'eau)
- Qualité de l'air (transports...)
- Sites et sols pollués
- Déchets ménagers et du BTP



Partie stratégie – Enjeux

D - Réduire l'exposition des populations et des milieux aux polluants

Réduire l'exposition des populations aux polluants (air intérieur et extérieur, sols, eau)

Améliorer la qualité de l'air (réduction d'utilisation du véhicule personnel, développement des TC, modes doux, services de proximité)

Développer les circuits courts, la commercialisation de proximité

Maîtriser les effluents agricoles

Mieux connaître les sites et sols pollués pour les traiter, mieux les prendre en compte dans l'aménagement

Minimiser le recours aux herbicides en zone non agricole (voirie, espaces verts)
Encourager les démarches type ISO 14000

Renforcer le rythme de rénovation des bâtiments (diminuer les consommations énergétiques, réduire l'émission de polluants atmosphériques et de GES)

Partie stratégie – Enjeux

D - Réduire l'exposition des populations et des milieux aux polluants

Améliorer la qualité de l'eau

Préserver la ressource en eau

- ▶ protection des bassins d'alimentation de captage
 - ▶ modification des pratiques agricoles
- limitation de l'usage des pesticides, améliorer l'assainissement,
- ▶ meilleure prise en compte des rejets d'eau pluviale

Considérer les milieux karstiques et les problèmes de pollution historique de la ressource en eau par les PCB sur l'axe de la Saône

Exercer efficacement le pouvoir de police de l'eau sur l'assainissement, les nitrates et pesticides

Améliorer les filières de traitement des déchets ménagers et du BTP

Améliorer la gestion de ces déchets (traitement, recyclage, valorisation)
Identifier et résorber les décharges et dépôts sauvages

Partie stratégie – Enjeux

D - Réduire l'exposition des populations et des milieux aux polluants

Mesures spécifiques

Sensibiliser sur la pollution de l'air

Limiter l'utilisation des véhicules diesel dans les coeurs d'agglomération

Favoriser l'accession foncière aux agriculteurs bio

Elargir la politique des bassins versants prioritaires

Améliorer les plans de prévention et de gestion des déchets ménagers

Elaborer les plans de prévention et de gestion des déchets du BTP

Principaux acteurs concernés

Services de l'Etat et établissements publics
Région et départements
Communes et intercommunalités
Elus et population
Industriels
Aménageurs
Agriculteurs

Partie stratégie – Enjeux

E - Développer de nouvelles formes urbaines

Lutter contre l'étalement urbain est un enjeu majeur contribuant à la préservation des ressources, à la préservation de l'activité agricole et à ses fonctions de stockage de carbone et de maintien des paysages

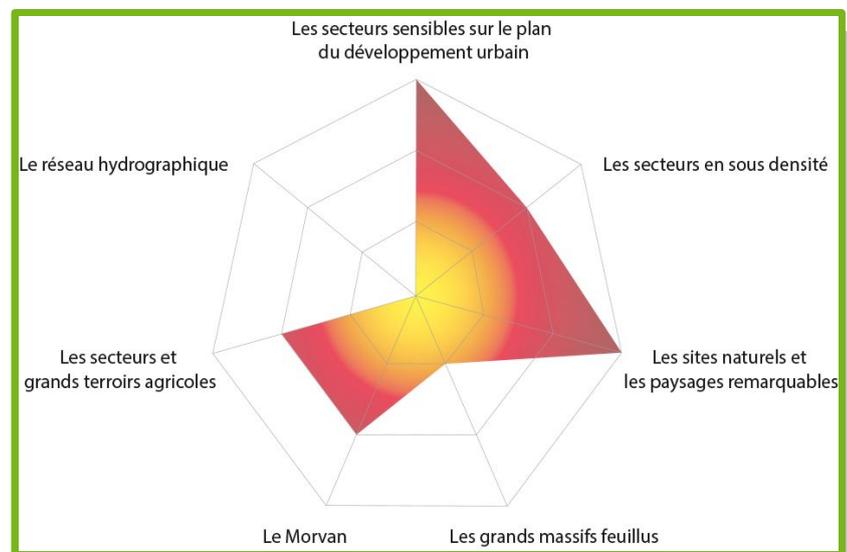
Développer une politique de développement urbain en cohérence avec les territoires d'implantation avec économie d'espace

Aménager de manière durable en préservant les ressources

Intégrer fortement les dimensions de transport déplacement dans les modes d'urbanisation

Grands dossiers liés

- Documents d'urbanisme
- Nature en ville
- Trame verte et bleue
- Etalement urbain
- Intermodalité



Partie stratégie – Enjeux

E - Développer de nouvelles formes urbaines

Développer une politique de développement urbain en cohérence avec les territoires d'implantation avec économie d'espace

Pour un développement équilibré du territoire(traitement des franges urbain/rural)

Prise en compte de la dimension sociétale dans la réflexion

- ▶ développement des services de proximité, circuits courts
- ▶ rapprochement domicile travail
- ▶ équité sociale/ consommation d'énergie

Nouveaux modes d'urbanisation(SCOT, PLU, démarche interSCOT, écoquartiers)

▶ réhabilitation de l'existant,dents creuses
réaffectation des friches industrielles

- ▶ objectifs chiffrés de densité
- ▶ mixité fonctionnelle
- ▶ espaces de détente attenants aux espaces urbains
- ▶ Nature en ville/TVB

Partie stratégie – Enjeux

E - Développer de nouvelles formes urbaines

Aménager de manière durable en préservant les ressources

Préservation des ressources(sols) et changement de pratiques en matière d'aménagement et d'urbanisme
(moins consommation d'espace, nouvelles formes urbaines lutte contre la suroffre de zones urbanisables)

- ▶ Dialogue avec les agriculteurs
- ▶ Sensibilisation, formation des acteurs du territoire et de la population aux nouvelles formes urbaines

Intégrer fortement les dimensions de transport déplacement dans les modes d'urbanisation

Réflexion poussée sur les transports et déplacements:

- ▶ Renforcer les TC existants
- ▶ Concevoir des pôles d'habitat/emploi en fonction des axes de desserte TC (efficacité environnementale et sociale des nouvelles formes urbaines)
- ▶ Favoriser la mobilité en milieu rural et TC interdépartementaux

Partie stratégie – Enjeux

E - Développer de nouvelles formes urbaines

Mesures spécifiques

● **SCOT**

Objectifs chiffrés de consommation de l'espace, secteurs avec normes minimales de hauteur, d'emprise au sol ...densité minimale de construction, normes de qualité urbaine architecturale et paysage

● **SCOT ET PLU**

Justification des besoins, analyse rétrospective de la consommation des espaces agricoles et naturels, conditions d'ouverture à l'urbanisation (desserte TC, mixité des fonctions préservation de l'espace, des ressources naturelles et des paysages

● **PLU**

Utilisation prioritaire des terrains déjà situés en zone urbanisée desservis par des équipements

● **Autres mesures**

PDU
Agenda 21
Charte environnementale

Principaux acteurs concernés

Services de l'Etat et établissements publics
Région et départements
Communes et intercommunalités
EPCI, syndicats mixtes de SCOT
Agences d'urbanisme
CAUE
ADEME
ANRU

Partie stratégie – Enjeux

F - S'adapter au changement climatique

Les changements climatiques et leurs effets sur notre environnement immédiat sont au cœur des préoccupations actuelles et des politiques nationales ou locales, notamment traduites dans le SRCAE

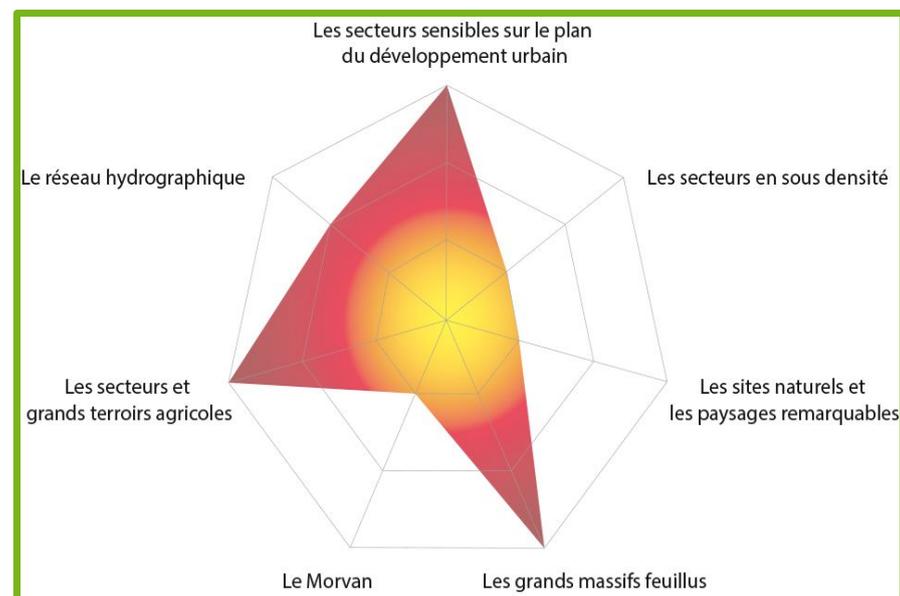
Anticiper les effets du changement climatique

Intégrer fortement les dimensions transports déplacements et formes urbaines

Nécessité d'un changement de comportements passant par la sensibilisation

Grands dossiers liés

- Logement
- Gestion de l'eau et de la forêt
- Transition énergétique
- Risques naturels
- Etalement urbain



Partie stratégie – Enjeux

F - S'adapter au changement climatique

Anticiper les effets du changement climatique

Réduire les émissions de GES

- ▶ développement des ENR
- ▶ adaptation du logement existant
- ▶ développement d'écoquartiers
- ▶ BBC, réseaux de chaleur
- ▶ travail sur les aménagements urbains

Intégrer fortement les dimensions transports déplacements et formes urbaines

Gestion de l'eau et de la forêt /contribution à la lutte contre le changement climatique

- ▶ Préservation des réserves d'eau, lutte contre leur vulnérabilité, équilibrage des usages
- ▶ Choix d'essences adaptées

Nécessité d'un changement de comportements passant par la sensibilisation

Engager les réflexions et actions sur la transition énergétique

Développer la culture des risques/changement climatique (urbanisme)

Intégrer les effets du changement climatique dans la gestion et l'entretien des ouvrages de protection contre les inondations

Partie stratégie – Enjeux

F - S'adapter au changement climatique

Intégrer fortement les dimensions transports déplacements et formes urbaines

Diminuer les besoins de déplacements motorisés
limiter l'étalement urbain

- ▶ développer la mixité fonctionnelle
- ▶ développer la notion de polarités en lien avec l'intercommunalité
- ▶ mobilités alternatives

Isoler les bâtiments (nouvelles réglementations / diminution des consommations énergétiques et des GES)

Nécessité d'un changement de comportements passant par la sensibilisation

Partie stratégie – Enjeux

F - S'adapter au changement climatique

Mesures spécifiques

Intégrer la question du déplacement dans les documents de planification/éviter le développement de secteurs exclusivement résidentiels

Généraliser les démarches de qualité du bâti(BBC...)
Promouvoir le développement de solutions multimodales de transport en commun plus adaptées aux demandes individuelles

Organiser les pratiques agricoles en fonction de la demande en eau

Gérer les conflits d'usage entre les besoins en eau et l'agriculture

Orientations SRCAE(3,11,13,18, 20,33,34)

Principaux acteurs concernés

Services de l'Etat et établissements publics
Région et départements
Communes et intercommunalités
Elus et population
Agriculteurs
Exploitants forestiers
Associations

Partie stratégie – Enjeux

G - Optimiser les processus de gestion et de décision

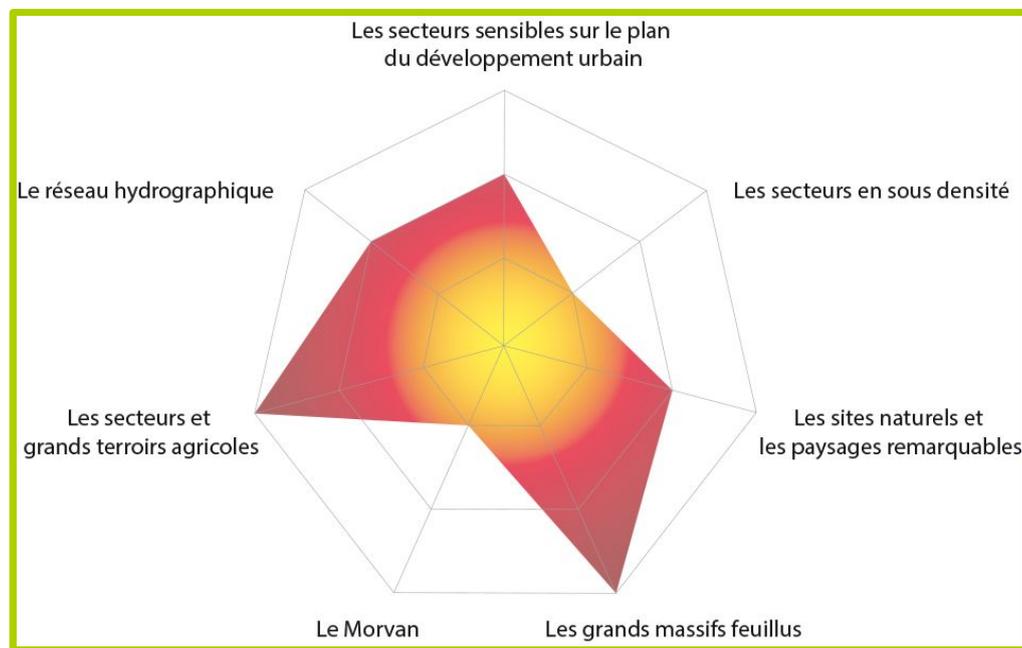
Une évolution des processus de gouvernance permettrait de gagner en efficacité tout en mettant en œuvre les principes essentiels de concertation.

Améliorer la gestion/décision/participation pour optimiser la gouvernance dans tous les domaines

Clarifier les processus de décision

Grands dossiers liés

- Gestion des sites sensibles,
- Energies renouvelables,
- Aménagement, environnement et économie des territoires
- Coopération territoriale et participation



Partie « stratégie » – Enjeux

H - Améliorer l'acquisition et la diffusion des connaissances

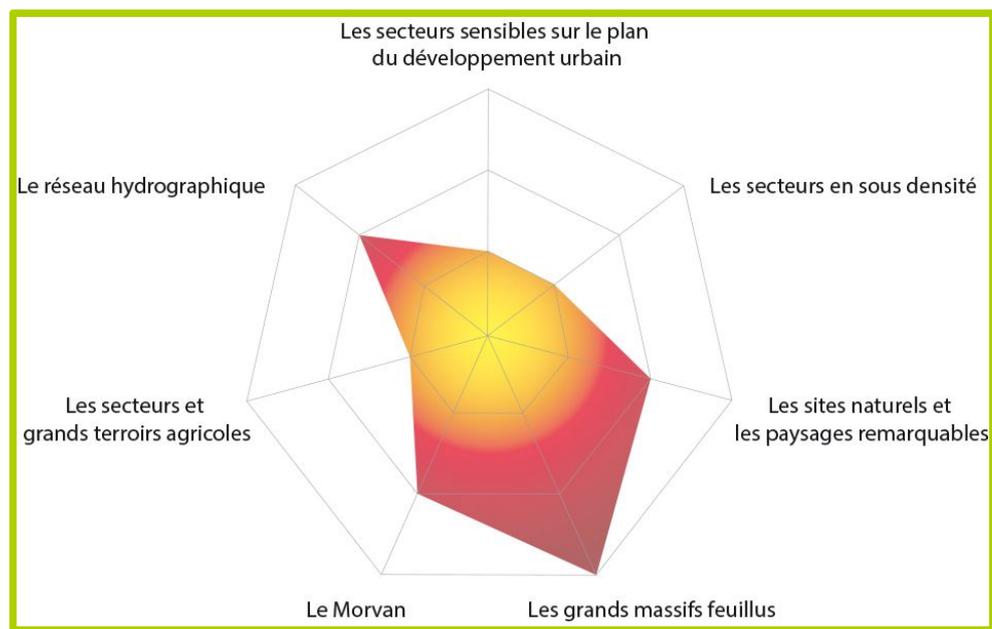
Afin d'appréhender au mieux les différentes dimensions de l'environnement, dans sa définition la plus large, il est prépondérant d'acquérir et/ou de disposer d'une base de connaissance solide.

Développer , diffuser et assurer la disponibilité de la connaissance du territoire

Responsabiliser tous les acteurs

Grands dossiers liés

- Tout dossier thématique
- Sensibilisation des élus et du public
- Ecologie territoriale



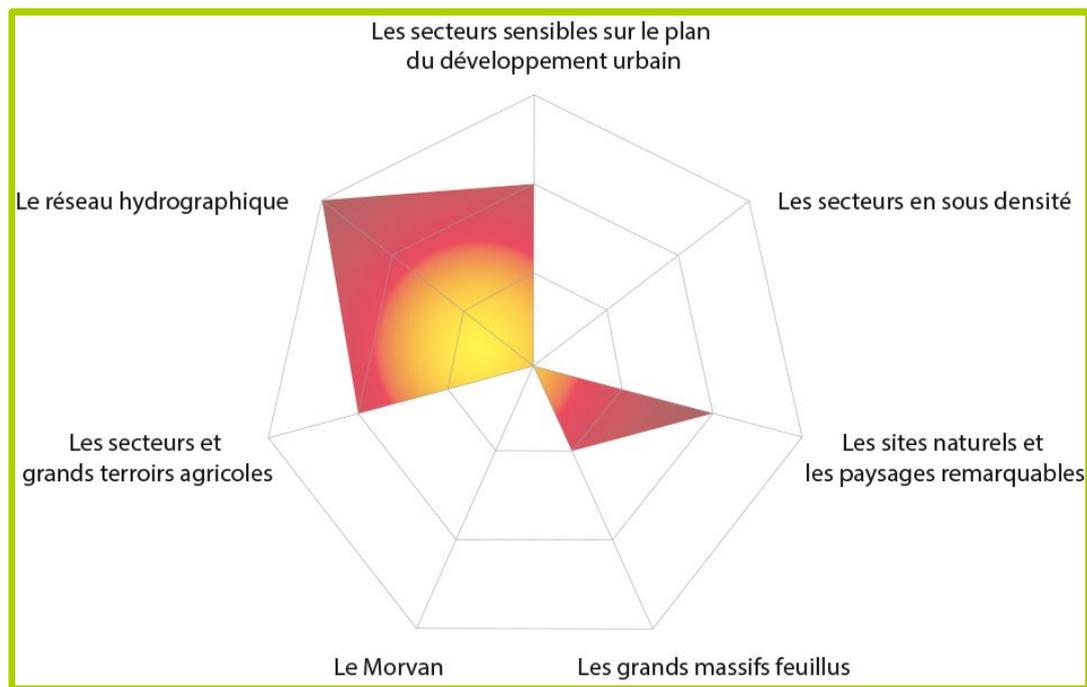
Partie « stratégie » – Enjeux

I - Mener des réflexions transrégionales étant donné la position carrefour

Afin d'apporter une cohérence fonctionnelle au niveau des politiques, plans et programmes ou mesures de gestion, il est nécessaire de procéder selon une logique anthropique ou écologique et non administrative.

Grands dossiers liés

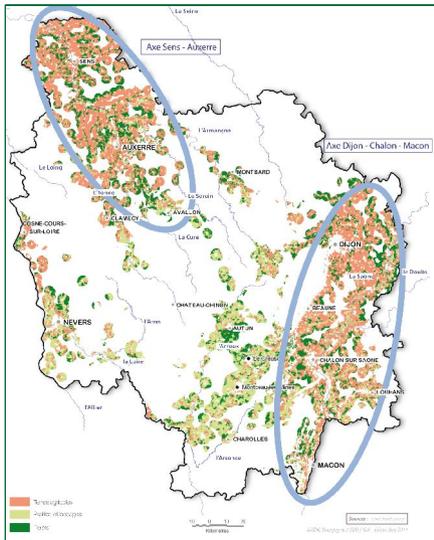
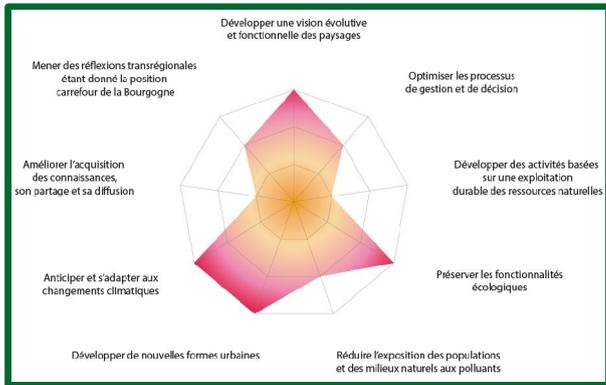
- Continuités écologiques
- Aménagement du territoire
- Transports



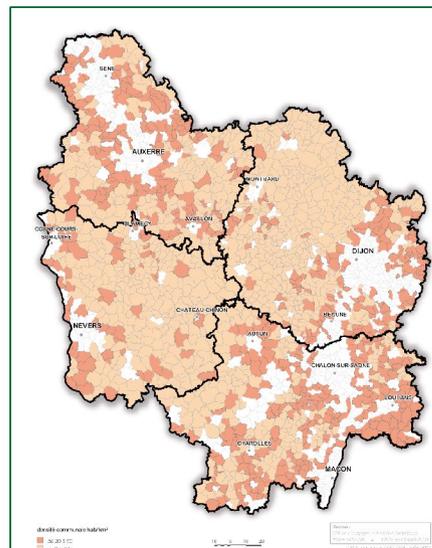
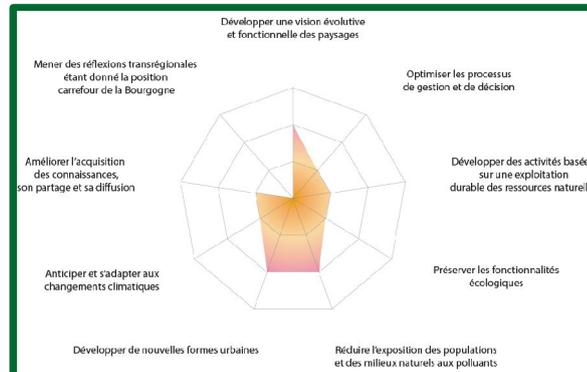
Partie « stratégie » – Les unités fonctionnelles :

Territorialisation des enjeux identifiés

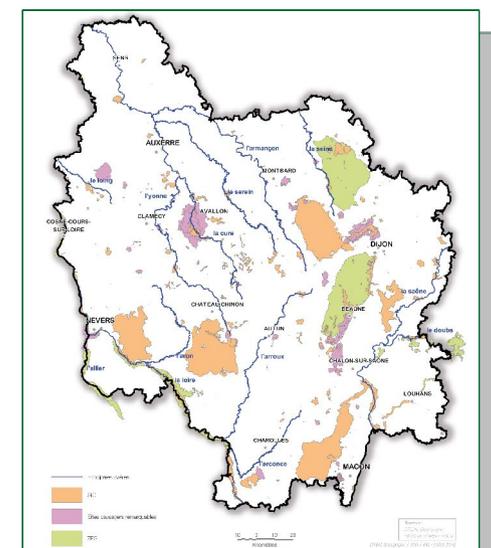
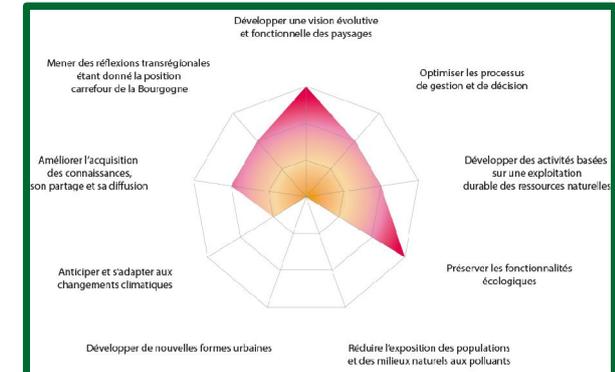
1 - Les secteurs sensibles sur le plan du développement



2 - Les secteurs en sous densité



3 - Les sites naturels et paysagers remarquables



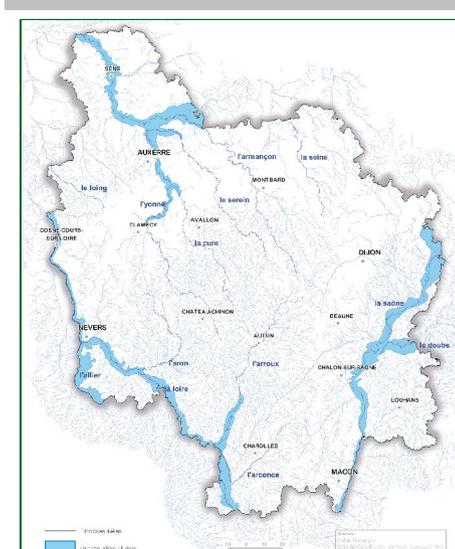
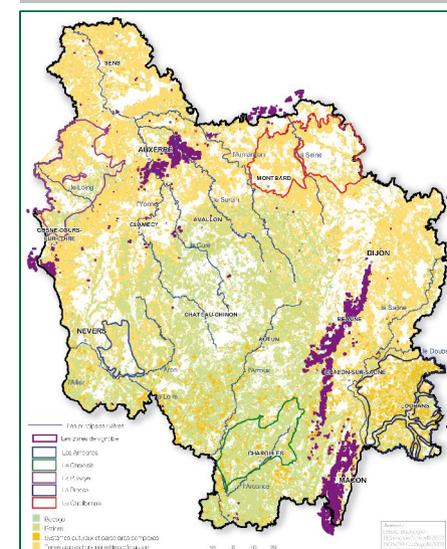
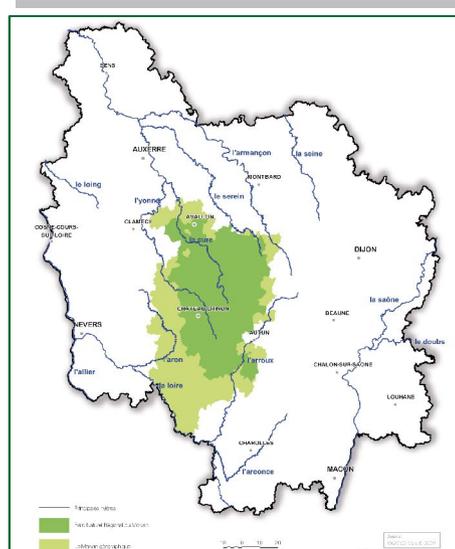
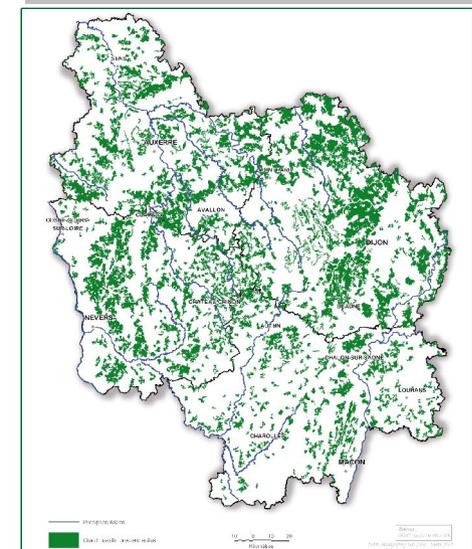
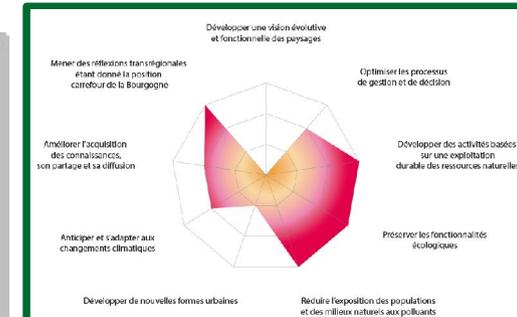
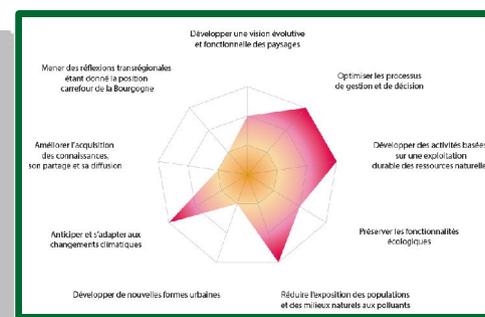
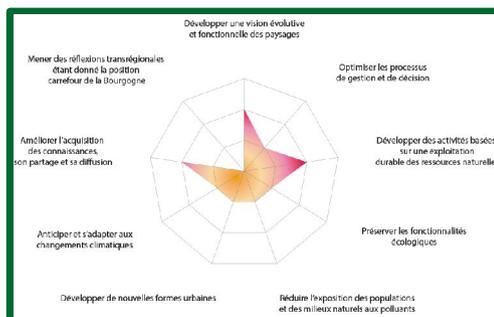
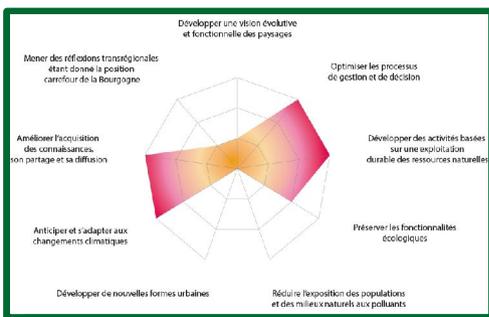
Partie stratégie – Les unités fonctionnelles :

4 - Les grands massifs forestiers feuillus

5 - Le Morvan

6 - Les grands terroirs et les secteurs agricoles

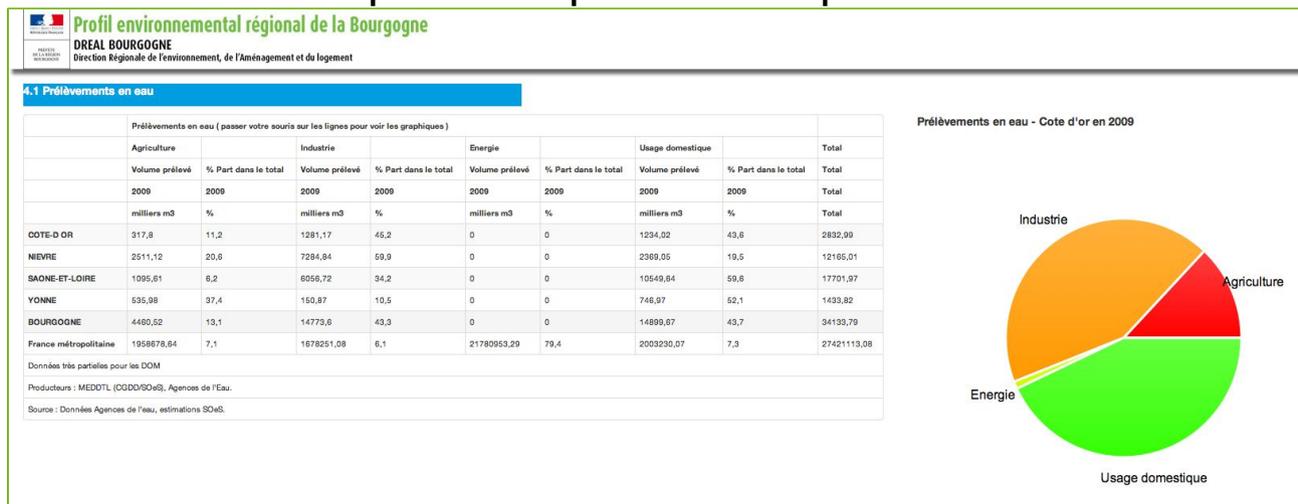
7 - Réseau hydrographique et grandes vallées alluviales



Les indicateurs du profil environnemental

Disponible uniquement sur version internet

- **Un tronc commun national d'indicateurs** proposés par le CGDD/SOeS au sein d'un groupe de travail des correspondants PER
- Mise à disposition d'indicateurs avec mise à jour à annuelle (essentiellement sur base EIDER et IDDL) – quelques uns restants à construire, avec fiche de présentation détaillée de chaque indicateur
- Choix d'indicateurs pertinents pour le PER Bourgogne et mise en ligne des indicateurs retenus au niveau régional
- Disponibilité du niveau national pour comparaison et pour certains au niveau départemental



Les indicateurs du profil environnemental

Les indicateurs retenus (1/2)

Changement climatique

- Emissions de CO2 par personne et par an des déplacements domicile travail et domicile études
- Production d'énergie renouvelable
- Consommation finale par types d'énergie
- Nombre de degrés jour unifiés
- Part du transport de marchandises par mode dans le transport de marchandises interrégional

Exploitation durable des ressources

- Surfaces en agriculture biologique(total et en conversion) par département
- Surfaces toujours en herbe
- Taux de recyclage matière recyclage organique,Part déchets DMA incinérés déchets stockés
- Prélèvements eaux de surface et souterraines
- Production de granulats(Quantité de matériaux extraite en roche massive et alluvionnaire)
- Part d'habitat individuel dans la construction

Exposition des populations et milieux aux polluants

- Concentration moyenne annuelle en ozone
- Concentration moyenne annuelle en poussière
- Pollutions de l'air nombre de jours de dépassement
- Concentration moyenne annuelle en dioxyde d'azote
- Répartition des masses d'eau par classe de qualité(ES, ESO)
- Qualité des eaux souterraines altération pesticides
- Qualité des eaux superficielles nitrates/pesticides

Fonctionnalités écologiques

- Abondance des populations d'oiseaux communs
- Mesures de protection réglementaire en faveur de la biodiversité
- Nombre de trames vertes et bleues restaurées



Les indicateurs du profil environnemental

Les indicateurs retenus (2/2)

Forces motrices

- Surface agricole utilisée
- Emplois environnementaux
- Indicateurs démographiques et économiques Population
Emploi, PIB
- Part de la superficie effectivement boisée
- Emploi par grand secteur d'activité

Nouvelles formes urbaines

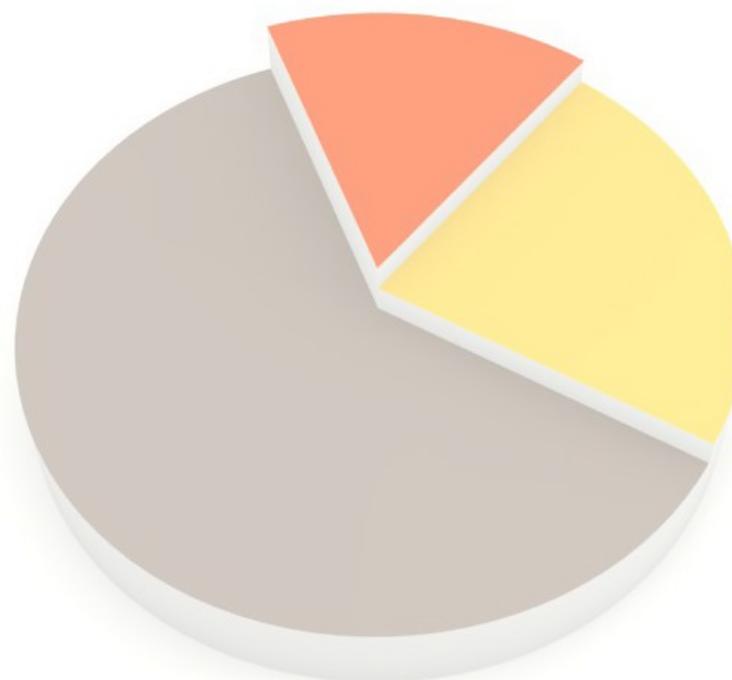
- Distance moyenne domicile travail pour les actifs occupés et temps de déplacement
- Taux d'artificialisation par département
- Occupation du territoire (surfaces artificialisées agricoles, naturelles)

Paysage

- Mesures de protection réglementaire du paysage

Processus de gestion et de décision

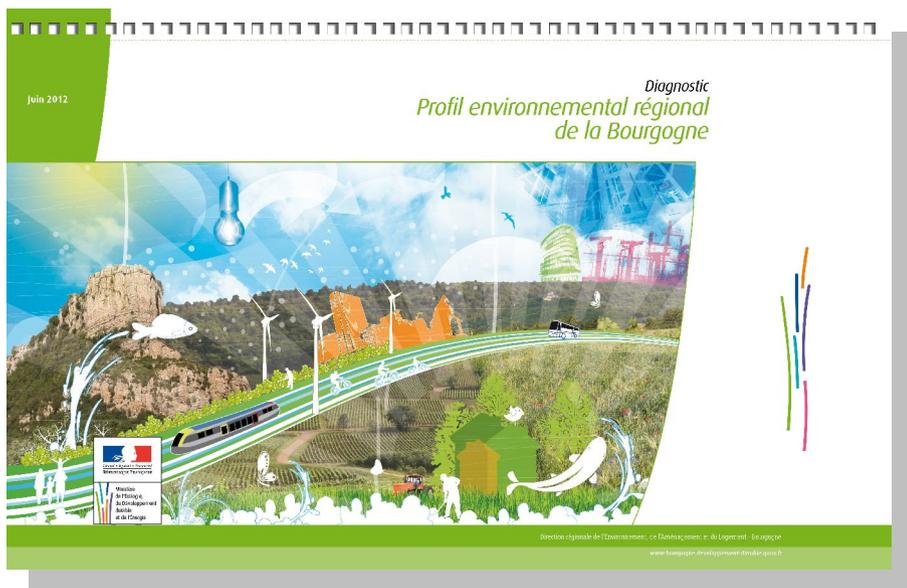
- Avancement des plans et programmes régionaux et départementaux ayant trait à l'environnement (SCOT, PLU, PCET, charte forestière de territoire)
- SAGE, contrat de rivière
- Part de la population couverte par un agenda 21 de proximité



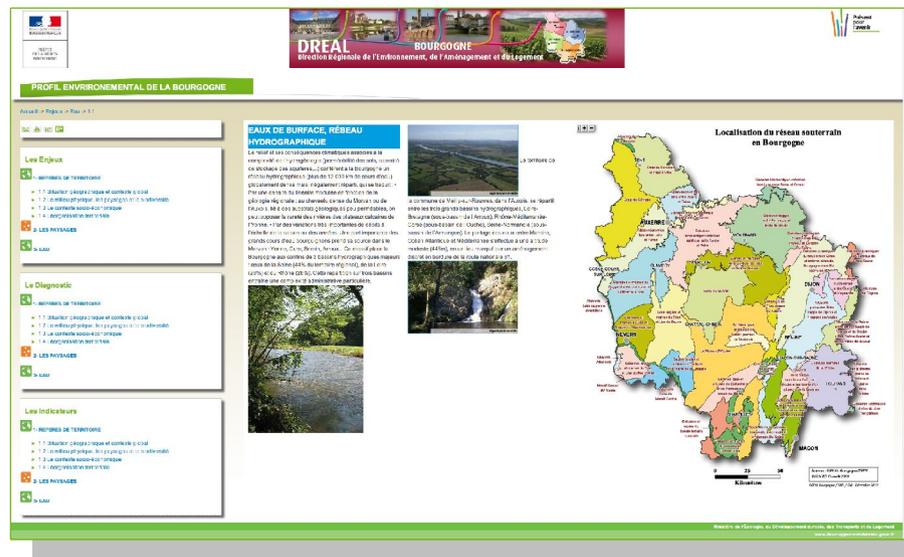
Diffusion

Diffusion du Profil Environnemental de Bourgogne prévue le **dernier trimestre 2012**

Sur support papier



Sur Internet : www.per-bourgogne.fr



Plaquette de communication.

Merci pour votre attention

2012

Profil environnemental régional de la Bourgogne



Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement - Bourgogne

www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr